

Les Temps Nouveaux

16 février 1907

Sur le Congrès d'Amsterdam

Les organisateurs du Congrès d'Amsterdam viennent de publier leur première circulaire.

Imprimée en sept langues (en français, en anglais, en allemand, en hollandais, en espagnol, en italien et en espéranto), elle porte la signature des groupements anarchistes-communistes de Hollande, de Belgique, d'Allemagne, de Bohême et de la Fédération des anarchistes de Londres qui parlent le jiddisch. Elle a été adressée à tous les organes de la presse anarchistes des deux mondes et elle a reçu de la plupart un encourageant accueil.

L'article que j'ai publié dans notre numéro du 1^{er} décembre 1906, nous dispense de reproduire cette circulaire intéressante. Je veux simplement présenter ici quelques observations.

* * *

Et d'abord sur le titre même du Congrès : Congrès ouvrier libertaire et communiste international. Ce titre est long et il est vague ; voulant embrasser trop, il étreint mal. L'adjectif libertaire ne manque pas seulement de bravoure, mais de netteté et de force. Communiste n'était pas bien nécessaire ; il va sans dire que les sectateurs de l'Ego ne viendront pas à Amsterdam.

Au surplus, en existe-t-il encore ? La presque unanimité des anarchistes actuels adhèrent au communisme. Adhésion, il est vrai, purement formelle, et de nulle valeur pratique : beaucoup d'anarchistes « communistes » demeurent, dans la réalité quotidienne, fidèles aux errements anciens d'individualisme total, ennemis non pas seulement de toute espèce d'organisation mais de l'action syndicale elle-même, laquelle est foncièrement une action en commun.

J'aurais donc supprimé libertaire et communiste et mis en leur place ce mot tout bref : anarchiste.

* * *

Mais voici une objection plus grave. — Est-il exact que le Congrès anarchiste d'Amsterdam sera un Congrès ouvrier ?

Pas le moins du monde. Il viendra à Amsterdam des congressistes de toutes les classes et non de la seule classe ouvrière. Les questions qu'on y débattrà, ne seront pas spéciales aux travailleurs ; il n'y sera traité qu'accidentellement de limitation des heures de travail, de travail infantile ou féminin, de chômage, de salaires.

Ainsi ni par sa composition ni par son objet, le Congrès d'Amsterdam n'aura le « caractère ouvrier ».

Les organisateurs me répondront sans doute qu'ils n'ont voulu qu'éclairer d'un mot leur conception d'un anarchisme ouvrier. Cette conception-là je ne puis assez dire combien je la partage avec eux. Je crois, moi aussi, qu'à l'anarchisme des gens de lettres et des rhéteurs, fondé sur l'individu, ayant l'individu pour principe, pour but et pour moyen, il est temps de substituer franchement un anarchisme fondé, comme au temps de ses origines, sur le mouvement ouvrier et sur la lutte de classe.

Mais quand bien même cette conception prévaudrait à Amsterdam, elle ne suffirait pas, il me semble, à conférer au Congrès un caractère prolétarien. Laissons donc aux socialistes légalitaires la prétention, utile à leurs candidatures, d'être la classe ouvrière et le mouvement ouvrier. Le Congrès anarchiste international d'Amsterdam ne réunira pas les délégués d'une classe, mais les militants d'une idée, et la distinction veut être faite soigneusement.

* * *

Il est un autre point sur lequel je ne suis pas d'accord avec les initiateurs du Congrès. Ils ont écrit : « En plus des groupes et des camarades libertaires, *tous délégués de syndicats*, et tous organisateurs syndicalistes venus individuellement... seront également les bienvenus. »

Je souhaite vivement que les militants syndicalistes aillent nombreux à Amsterdam. Ils montreraient ainsi qu'ils ne croient pas littéralement que le syndicalisme, le soulèvement des masses organisées, suffise à tout ; et par ailleurs, l'idée anarchiste ne pourrait que gagner au contact d'hommes qui doivent davantage à la réalité pratique qu'à nos pâles et sèches idéologies.

Quant aux syndicats, j'estime que leur place n'est pas plus à Amsterdam qu'elle n'est à Stuttgart où la social-démocratie universelle se réunira en septembre.

Le syndicalisme est parvenu, au moins en France, à une notion de lui-même, à une délimitation de son domaine propre, qui, pratiquement, se sont manifestées par l'affirmation de sa neutralité ; et il rétrograderait s'il cessait un instant de poursuivre ses fins propres pour s'attacher à telle ou telle fraction socialiste ; il ne le fera pas, et les anarchistes français qui ont tant combattu pour arracher le mouvement ouvrier à l'emprise des social-démocrates, ne pourront certes pas l'en blâmer. Ils savent d'ailleurs que leur influence dans les organisations ouvrières peut s'exercer efficacement sans qu'il soit besoin de se les attacher. Ils savent que ce n'est pas aux organisations ouvrières à venir à l'anarchisme, mais bien plutôt à l'anarchisme à aller aux organisations ouvrières — ainsi qu'il s'est fait jusqu'ici.

Toutefois, ce n'est pas la faute aux camarades néerlandais et belges, si le syndicalisme, n'ayant pas acquis chez eux le sentiment de sa valeur propre, n'a pas encore rompu avec les partis, les écoles et les églises. Mais nous devons les avertir qu'il en est autrement en France et que nous sommes résolus à respecter l'autonomie et la neutralité du mouvement ouvrier.

Une dernière remarque et j'en aurai fini.

Le camarade Henri Fuss-Amoré, dans sa dernière correspondance de Belgique (T. N. du 26 janvier), a écrit que le « but primordial du Congrès doit être l'organisation d'une Internationale libertaire ». Et Fuss d'ajouter aussitôt : « Nous demandons que ne soient pas admises au Congrès les discussions sur le principe même de l'organisation, mais seulement sur les formes meilleures de l'organisation. »

C'est là l'opinion non seulement de Fuss, mais de la plupart des Belges qui iront à Amsterdam. Or, je pense que c'est là anticiper un peu. Le Congrès ne saurait s'assigner pour objet l'organisation de toutes pièces (et par en haut, ce qui est bien un peu gouvernemental !) d'une Internationale nouvelle, mais à discuter, entre autres questions, celle de l'organisation anarchiste. C'est assez différent. — Au reste n'y a-t-il pas grande illusion à croire les Congrès capables de créer quelque chose ? Leur rôle est d'échanger des idées, de confronter des opinions, des faits, des hypothèses, des espérances, — et de laisser à chacun le soin de conclure et d'agir.

AMÉDÉE DUNOIS